

ces fontaines du Sauveur, d'où il répand son Sang pour le salut et la consolation des Fidèles. Certainement une si extrême profanation et mépris du Sang de Jésus-Christ nous ont dû faire gémir ; mais béni soit le Dieu des miséricordes et de toute consolation qui a daigné, par sa bonté, nous consoler et nous réjouir selon la grandeur de notre affliction et de notre tristesse.

Au milieu de tous ces objets qui ne représentaient à nos yeux et à notre esprit que la religion déshonorée et le cri du Sang de Jésus-Christ peu entendu ou méprisé, nous fûmes averti par les vénérables Prieur et Religieux réformés de l'Abbaye de Cadouin, de l'Ordre de Cîteaux, en notre Diocèse, que depuis plus de *cinq cents ans* ils possédaient une *Relique* trempée et teinte de ce Sang précieux, à savoir le très-saint *Suaire* qui fut mis sur la tête et le corps sacré de notre Sauveur Jésus-Christ, lors de sa sépulture, dont il est fait mention en saint Jean, et plus récemment et au long par le vénérable Bède, au livre qu'il a composé : *Des Lieux Saints* ; et que le 8 septembre, jour de la Nativité de la Sainte-Vierge, Titulaire du dit monastère, il se faisait en la même église un grand concours de peuple à l'ostension que font les Religieux de ce sacré monument de la mort et de la sépulture du Sauveur. Nous ne saurions dissimuler qu'à cette nouvelle *notre cœur et notre chair ont tressailli dans le Dieu vivant* ; et sachant que c'est le devoir de notre charge de voir et d'examiner la vérité des reliques qu'on expose à la vénération du